



Mardi 2 décembre 2014

## Communiqué de presse



**Julie Nouvion, Présidente de Bruitparif, l'équipe et ses partenaires célébreront ce soir le dixième anniversaire de Bruitparif, à la Cité régionale de l'environnement, en présence de Corinne Rufet, Vice-Présidente chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie du Conseil régional d'Île-de-France. Cette célébration est l'occasion de rappeler le développement de la structure depuis sa création et son apport à la politique régionale de lutte contre le bruit.**

Tout commence en 2004. Le Conseil régional d'Île-de-France vote le principe de mise en place d'un observatoire régional du bruit afin de répondre aux attentes des Franciliens de disposer d'un outil de caractérisation des nuisances sonores, d'information et d'appui aux politiques de lutte contre le bruit. Le 29 septembre 2004, Michel Vampouille, alors Vice-Président en charge de l'environnement au Conseil régional, dépose les statuts de Bruitparif. Association régie par la loi de 1901, Bruitparif est constitué comme une structure collégiale réunissant en son sein une trentaine de membres fondateurs représentant les différents acteurs de la lutte contre le bruit à l'échelle régionale : Etat, collectivités territoriales, gestionnaires de transport et d'infrastructures, organismes professionnels et monde associatif. En septembre 2005, l'équipe se met en place. Nombre d'employés de Bruitparif au démarrage : 2 !

Aujourd'hui, l'association a 10 ans, regroupe en son sein 100 membres et emploie 11 salariés. Bruitparif est devenu une structure opérationnelle reconnue à l'échelle régionale comme nationale et européenne pour ses activités d'intérêt général d'observation, d'accompagnement des politiques publiques et d'information transparente et indépendante sur une problématique à fort enjeu environnemental et sanitaire. Rappelons ainsi que le bruit gêne trois Franciliens sur 4 et que de l'ordre de 20 % des habitants sont soumis à des nuisances sonores considérées comme excessives.

En 10 ans, Bruitparif a déployé un réseau de mesure du bruit performant avec déjà 45 stations permanentes et a innové avec un véhicule laboratoire mobile, la création des « sonopodes » pour la surveillance du bruit aérien et « Rumeur », une plateforme de diffusion des données en temps réel. L'association a multiplié les campagnes de mesure et les études autour des axes routiers, des aéroports ainsi que des lieux de vie et de loisirs. En partenariat avec des équipes de recherche, elle contribue à des travaux sur les impacts sanitaires ou socio-économiques du bruit. Dans le cadre de la Directive européenne de 2002, Bruitparif accompagne les collectivités dans leurs obligations réglementaires de publication de cartes et de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Une cartographie régionale du bruit est réalisée en collaboration avec les pouvoirs publics. L'association a également déployé de multiples actions de sensibilisation, notamment envers les jeunes, afin de les informer sur les risques auditifs associés à l'écoute des musiques amplifiées.

Appréhender la problématique du bruit pour agir avec efficacité nécessite aussi de regarder au-delà de l'Île-de-France. C'est la raison pour laquelle Bruitparif s'implique à l'échelle européenne et a créé, dans le cadre du Programme LIFE de l'Union européenne, l'indice Harmonica, un nouvel indice de bruit plus proche du ressenti des personnes, une base de données collaborative sur les initiatives mises en œuvre pour préserver l'environnement sonore et le site [www.noiseineu.eu](http://www.noiseineu.eu), portail d'information sur le bruit en Europe.

Toutes ces actions novatrices, encore renforcées par sa présence au sein de la Cité régionale de l'environnement et le soutien apporté par tous ses membres, en premier lieu la Région Île-de-France, ont élargi son impact. Ainsi, l'anniversaire des 10 ans de Bruitparif n'est pas un simple bilan mais davantage une ouverture vers de nouvelles perspectives pour cette structure devenue un partenaire incontournable des acteurs publics et des citoyens-ne-s d'Île-de-France.

**Contact presse :** Fanny Mietlicki, [fanny.mietlicki@bruitparif.fr](mailto:fanny.mietlicki@bruitparif.fr) Tél : 01 83 65 40 50 / 06 72 42 10 44